



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving Public Works and Government  
Services Canada/Réception des soumissions/Travaux  
publics et Services gouvernementaux Canada  
See herein for bid submission  
instructions/

Voir la présente pour les  
instructions sur la présentation  
d'une soumission

NA  
Ontario

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise  
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation  
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,  
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Public Works and Government Services Canada  
Ontario Region  
10th Floor, 4900 Yonge Street  
Toronto  
Ontario  
M2N 6A6

<b>Title - Sujet</b> Système de ciblage d'infanterie fix	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W3508-220220/B	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 008
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W3508-22-0220	<b>Date</b> 2022-08-03
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$TOR-223-8232	
<b>File No. - N° de dossier</b> TOR-1-44139 (223)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> Eastern Daylight Saving Time EDT <b>on - le 2022-08-08</b> Heure Avancée de l'Est HAE	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b>	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Cheng, Sabrina	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> tor223
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (647) 619-3845 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> 4th Canadian Division Training Centre 139152 Grey Road 112 Meaford, ON N4L 0A1	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

---

## MODIFICATION N° 008 À L'INVITATION À SOUMISSIONNER

La modification n° 008 de l'invitation à soumissionner vise à :

- 1) Publier les questions et les réponses reçues relativement à la présente demande de soumissions; et
- 2) Modifier l'invitation.

\*\*\*\*\*

- 1) Les questions et réponses suivantes ont été fournies :

### QUESTION 1:

« Les 20 cibles consommables doivent-elles être fournies avec tous les mécanismes de cible, les batteries, etc.? Ces cibles consommables ne sont pas couvertes par une garantie, car elles sont conçues pour être utilisées et mises au rebut. De même, il n'est pas question d'acheter davantage d'articles consommables. Est-ce par design ou par omission? »

### RÉPONSE 1 :

« Nous demandons qu'une première série de 20 cibles consommables soit fournie avec les systèmes, et que les systèmes soient fournis avec des batteries. C'est par design que nous n'avons pas mentionné d'autres achats de consommables. »

### QUESTION 2 :

« Devons-nous fournir deux types différents de porte-cibles? Un pour la cible normalisée des FAC et un pour la cible tridimensionnelle de style « Ivan »? Avez-vous l'intention d'utiliser uniquement les cibles tridimensionnelles à l'avenir? »

### RÉPONSE 2 :

« Il est prévu de fournir des supports de cible pour la cible de style Ivan uniquement. »

### QUESTION 3:

« Veuillez préciser que les batteries sont estimées comme des consommables et ne sont pas couvertes par la garantie de cinq (5) ans. »

### RÉPONSE 3:

« Il est entendu que les batteries ne sont pas couvertes par la garantie de cinq ans. »

### QUESTION 4:

« Faudra-t-il qu'un électricien local soit présent sur le site pour raccorder les nouveaux circuits de câblage électrique principal de 120 VCA ou les connexions aux circuits existants? »

### RÉPONSE 4:

« Les chargeurs doivent être compatibles avec la prise NEMA 5-15, qui est la prise électrique courante de 120 VCA et 15 ampères en Amérique du Nord. »

### QUESTION 5:

« Comme les cibles 3D seront spécifiques à l'unité de base mécanisée, les cibles 3D seront-elles achetées individuellement à l'avenir? Ces produits sont estimés comme des consommables (ils bénéficieront d'une garantie standard du fabricant) et ne seront pas couverts par la garantie étendue de cinq (5) ans. »

### RÉPONSE 5:

« Nous exigeons que les unités de base soient compatibles avec le "mannequin 3D, la cible", NSN 6920-01-449-7224 ou 6920-01-164-9625. »

### QUESTION 6:

« Dans l'annexe A : énoncé des travaux, section 8.2 Formation, veuillez préciser les sous-sections suivantes :

- 8.2.1 : Assurer une (1) formation sur place pour 10 personnes...
- 8.2.6 : La formation doit durer au moins deux (2) jours...

## RÉPONSE 6:

« Il est prévu une séance de formation sur place pour 10 personnes, réalisée sur un minimum de deux (2) jours ».

### 2) Modification à l'invitation :

#### 2a) **À l'annexe A – Énoncé des besoins, sous-section 5.3.4**

**Supprimer :** Chargeurs: maximum 120 VAC, 15 amp.

**Insérer:** Les chargeurs doivent être compatibles avec la prise NEMA 5-15, qui est la prise électrique courante de 120 VCA, 15 ampères en Amérique du Nord.

#### 2b) **À l'annexe A – Énoncé des besoins, section 6.2 Garantie**

**Supprimer :** L'entrepreneur doit fournir une garantie sur toutes les pièces et les composants, ainsi que sur les outils et l'équipement spécialisés, la main-d'œuvre et les frais d'expédition. L'entrepreneur doit également fournir une garantie de cinq (5) ans sur toutes les pièces et les composants, ainsi que sur les outils et l'équipement spécialisés, la main-d'œuvre et les frais d'expédition. La garantie de cinq (5) ans débute à la date d'acceptation. Les réparations mineures et l'entretien de routine seront effectués par le client. La maintenance courante et les réparations mineures sont définies comme n'incluant pas la résolution de défaillances majeures de composants, de défauts en usine et de problèmes logiciels.

**Insérer:** L'entrepreneur doit fournir une garantie sur tous les composants qui ne sont pas des consommables, ainsi que sur les outils et l'équipement spécialisés, y compris la main-d'œuvre et les frais d'expédition. L'entrepreneur doit également fournir une garantie étendue de cinq (5) ans sur tous les composants qui ne sont pas des consommables, ainsi que sur les outils et l'équipement spécialisés, y compris la main-d'œuvre et les frais d'expédition. La garantie de cinq (5) ans débute à la date d'acceptation. Les réparations mineures et l'entretien de routine seront effectués par le client. La maintenance courante et les réparations mineures sont définies comme n'incluant pas la résolution de défaillances majeures de composants, de défauts en usine et de problèmes logiciels.

#### 2c) **À l'annexe A – Énoncé des besoins, Section 8.1 Additional Hardware, Sub-section 8.1.1**

**Supprimer:** 1 x cible d'infanterie fixe (comme à 4.1) et bloc d'alimentation.

**Insérer :** Une (1) cible d'infanterie stationnaire (selon 5,1) avec alimentation électrique; unité de base uniquement et non la cible consommable.

#### 2d) **À l'annexe A – Énoncé des besoins, Section 8.2 Training, Sub-section 8.2.1**

**Supprimer :** Une formation sur place de dix (10) personnes, au CI 4 Div C, à propos de l'utilisation et de l'entretien du SCIF, y compris au sujet de l'analyse diagnostique de problèmes aux fins d'identification de défaillances et de réalisation de réparations mineures. La formation doit comprendre au moins un exercice de tir qui implique des munitions réelles et pendant lequel les dix (10) participants doivent apprendre à utiliser les systèmes de cible.

**Insérer :** Fournir une (1) séance de formation sur site pour 10 personnes, conduite sur un minimum de deux (2) jours au CI 4 Div C pour le fonctionnement et la maintenance du système de cible d'infanterie stationnaire. La formation doit comprendre au moins un exercice de tir qui implique des munitions réelles et pendant lequel les dix (10) participants doivent apprendre à utiliser les systèmes de cible. En général, une journée de formation commence à 8 h et se termine à 17 h.

#### 2e) **À l'annexe A – Énoncé des besoins, sous-section 8.2.6**

**Supprimer** en totalité.

## 2f) À l'annexe A – Énoncé des besoins

**Supprimer en totalité;** et

**Insérer:** L'annexe A – Énoncé des besoins (révision 4) (voir ci-dessous)

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.**

### ANNEXE « A »

#### ÉNONCÉ DES BESOIN (révision 4)

##### 1. TITLE

SYSTÈME DE CIBLE D'INFANTERIE FIXE

##### 2. OBJET

Le ministère de la Défense nationale (MDN) doit se procurer et se faire livrer 20 systèmes de cible d'infanterie fixes (SCIF), ainsi qu'obtenir la formation pertinente et le soutien continu connexe en matière d'entretien. Le SCIF appuiera l'instruction individuelle et collective de membres débarqués du personnel de l'Armée canadienne (AC) pendant des exercices de tir réalisés avec des munitions d'arme légère réelles, au Centre d'instruction de la 4<sup>e</sup> Division du Canada (CI 4 Div C).

##### 3. CONTEXTE

Durant le cours de soldat d'infanterie de la période de perfectionnement 1, il faut employer des cibles d'infanterie fixes, lesquelles constituent également une ressource utile pendant nombre de cours donnés aux soldats et d'exercices d'instruction individuelle et collective. Le SCIF actuel du CI 4 Div C ne peut plus être réparé de manière rentable avec des composants qui ne sont plus fabriqués, ce qui en rend presque impossible l'entretien, sauf au moyen de pièces retirées de systèmes existants. Pour appuyer l'instruction au CI 4 Div C, le SCIF actuel doit être remplacé.

##### 4. PORTÉE DES TRAVAUX

L'entrepreneur doit fournir 20 SCIF, deux (2) contrôleurs manuels et les services connexes de soutien en matière d'entretien, et ce, conformément aux spécifications ci-après.

##### 5. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES OBLIGATOIRES

L'entrepreneur doit respecter les spécifications suivantes.

###### 5.1. Cibles d'infanterie fixes

###### 5.1.1. Description

5.1.1.1. À tout le moins, le système doit soulever la cible depuis une position horizontale jusqu'à une position verticale en moins de 2 secondes.

5.1.1.2. Chaque système doit comprendre un ensemble principal, des blocs d'alimentation, des chargeurs et tout outil de préparation et d'utilisation nécessaire.

###### 5.1.2. Types de cible acceptables

La silhouette de la cible 3D doit :

- a) être en caoutchouc ou en matériel de type polymère;
- b) ressembler à un combattant militaire adulte;
- c) avoir une forme tridimensionnelle;
- d) pouvoir résister à un minimum de 1 000 impacts de munitions de calibre 5,56.

5.1.3. Le système doit se prêter à chacun des types de munition et de calibre minimaux suivants :

- a) 5.56 × 45 mm (.223 Remington)

- b) 7.62 × 51 mm (.308 Winchester)
- c) 9 × 19 mm (9 mm Parabellum)

#### **5.1.4.Poids**

Sans bloc d'alimentation, chaque cible doit peser au plus 50 kg (110,2 lb)

#### **5.1.5.Tolérance en matière de température**

Les cibles doivent fonctionner à des températures minimales allant de 20 à 40 °C

#### **5.1.6.Tolérance en matière de vent**

Les cibles doivent résister à des vents stables et à des rafales d'au plus 40 km/h (28 mi/h).

#### **5.1.7. Dimensions**

Sans cible fixée, chaque cible doit présenter des dimensions physiques d'au plus 914 mm (36 po) de long. sur 609,6 mm (24 po) de larg. sur 609,6 mm (24 po) de hauteur.

#### **5.1.8. Simulateurs**

Chaque cible doit présenter une fonction qui la fait tomber lorsqu'elle est atteinte.

### **5.2. CONTRÔLEURS**

#### **5.2.1. Description**

Les contrôleurs doivent permettre de programmer les systèmes de cible et de les commander (activation de la rotation) à l'aide d'une connexion sans fil (transmission radio), durant des exercices de tir impliquant des munitions réelles.

#### **5.2.2. Quantité**

L'entrepreneur doit livrer au moins deux (2) contrôleurs, dont chacun est conçu pour commander au moins 20 cibles simultanément.

#### **5.2.3. Poids**

Les contrôleurs doivent être utilisables manuellement.

#### **5.2.4. Portée**

Les contrôleurs doivent présenter une portée d'au moins 300 m dans des zones fermées (arbres, broussailles, etc.) et d'au moins 1000 m dans des zones ouvertes (champs).

#### **5.2.5. Résistance à l'eau**

Les contrôleurs doivent résister à des précipitations.

#### **5.2.6. Renforcement**

Les contrôleurs doivent tomber de manière sûre sur un sol compacté depuis une hauteur de 4 pi.

#### **5.2.7. Exigences d'affichage**

Les contrôleurs doivent comporter un écran qui s'avère lisible en plein soleil et qui indique quand une cible a été atteinte.

### **5.3. BLOCS D'ALIMENTATION ET CHARGEURS**

#### **5.3.1. Description**

Chacun des systèmes de cible et des contrôleurs doit comporter un bloc d'alimentation autonome sans fil rechargeable.

#### **5.3.2. Poste de recharge**

Doit fournir un nombre suffisant de postes de recharge pour permettre de recharger 20 blocs d'alimentation simultanément.

#### **5.3.3. Poids**

Les blocs et les chargeurs doivent être utilisables manuellement.

#### **5.3.4. Puissance nominale**

Les chargeurs doivent être compatibles avec la prise NEMA 5-15, qui est la prise électrique courante de 120 VCA, 15 ampères en Amérique du Nord.

#### **5.3.5. Durée de la charge**

La charge doit être maintenue pendant au moins 12 h et 80 cycles d'élévation/chute.

## **6. TÂCHES ET PRODUITS LIVRABLES**

### **6.1. Manuels d'utilisation et d'entretien**

L'entrepreneur doit fournir deux (2) exemplaires papiers et un (1) exemplaire électronique interrogeable (PDF) de ces manuels, et ce, pour chaque cible, contrôleur et bloc d'alimentation/chargeur. Dans les manuels, lesquels doivent être rédigés en anglais, on doit clairement décrire par écrit et à l'aide de diagrammes/d'images comment utiliser et entretenir tous les composants du SCIF.

### **6.2. Garantie**

L'entrepreneur doit fournir une garantie sur tous les composants qui ne sont pas des consommables, ainsi que sur les outils et l'équipement spécialisés, y compris la main-d'œuvre et les frais d'expédition. L'entrepreneur doit également fournir une garantie étendue de cinq (5) ans sur tous les composants qui ne sont pas des consommables, ainsi que sur les outils et l'équipement spécialisés, y compris la main-d'œuvre et les frais d'expédition. La garantie de cinq (5) ans débute à la date d'acceptation. Les réparations mineures et l'entretien de routine seront effectués par le client. La maintenance courante et les réparations mineures sont définies comme n'incluant pas la résolution de défaillances majeures de composants, de défauts en usine et de problèmes logiciels.

### **6.3. Soutien**

L'entrepreneur doit fournir un soutien technique pour le Système de cibles stationnaires d'infanterie, ses composants et ses outils et équipement spécialisés, pendant la durée du contrat, par courriel et par téléphone, afin de contribuer aux opérations, à la maintenance préventive et corrective, et aux réparations, au minimum du lundi au vendredi, pendant les heures de bureau, de 8 h à 16 h (heure de l'Est).

## **7. LIVRAISON**

Les SCIF décrits ci-haut, ainsi que les composants et les documents connexes, doivent être livrés à l'adresse suivante.

Centre d'instruction de la 4<sup>e</sup> Division du Canada  
139152, chemin Grey 112  
Meaford (Ont.) N4L 0A1

## **8. BIENS ET SERVICES OPTIONNELS**

L'entrepreneur doit fournir les biens et les services de SCIF optionnels suivants.

### **8.1. Matériel supplémentaire :**

- 8.1.1.** Une (1) cible d'infanterie fixe (comme à 4,1) et bloc d'alimentation; unité de base seulement et non la cible consommable.
- 8.1.2.** 1 x contrôleur portatif (comme à 4.2) et bloc d'alimentation;
- 8.1.3.** 1 x poste de recharge;
- 8.1.4.** 1 x bloc d'alimentation de système de cible;
- 8.1.5.** 1 x bloc d'alimentation de contrôleur portatif.

### **8.2. Formation**

- 8.2.1.** Fournir une (1) séance de formation sur site pour 10 personnes, conduite sur un minimum de deux (2) jours au CI 4 Div C pour le fonctionnement et la maintenance du système de cible d'infanterie stationnaire. La formation doit comprendre au moins un exercice de tir qui implique des munitions réelles et pendant lequel les dix (10) participants doivent apprendre à utiliser les systèmes de cible. En général, une journée de formation commence à 8 h et se termine à 17 h.
- 8.2.2.** L'entrepreneur doit employer son propre ordinateur portatif pour effectuer des présentations. Il pourra toutefois connecter ce dernier à des projecteurs et à des haut-parleurs fournis dans la ou les salles de classe.
- 8.2.3.** Il incombe à l'entrepreneur de défrayer les coûts de déplacement, d'hébergement et de subsistance du ou des formateurs, coûts dont le gouvernement du Canada n'assumera aucune responsabilité.
- 8.2.4.** La formation doit être réalisée avec l'équipement acheté.
- 8.2.5.** L'anglais constitue la langue de travail.
- 8.2.6.** La formation doit durer au moins deux (2) jours. En général, une journée de formation commence à 8 h et se termine à 17 h.
- 8.2.7.** La formation est provisoirement le calendrier de se produire avec deux (2) ans après l'attribution du contrat. Les dates fermes seront négociées avec le chargé de projet. Une modification de contrat sera émise lorsque la date sera confirmée.